

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE**

**Facture N° 19-023790
du 28/05/2019**

Allizéo Web
57 Rue des Chênes
3 imp Laurent
42210 CRAINTILLEUX

Référence : 2019OP00992
Client : DI00171293

Décret	Libellé	Qté	Prix Unitaire	Montant HT	Débours
	Injonction de faire / LRAR retirée / retrait du rôle-2019OP00992 Le président du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne # la SARL Allizéo Web				
18-23	Ordonnances autres que référés et injonctions de payer.	1	7,04	7,04	
18-35	Diligences relatives à la notification des jugements et des requêtes, aux significations et aux convocations par voie d'huissier.	1	7,04	7,04	
	LRAR 20g < x < 50g	1	5,46	5,46	
-PJSAU/CI	Ordonnances autres que référés et injonctions de payer - Radiation (2/3 de l'émolument)	1	4,69	4,69	
18-9	Convocation ou avis.	1	1,18	1,18	
	Lettre simple < 20g	1	0,99	0,99	

Total HT: 26,40 €
Total TVA 20,00% : 5,28 €
Total débours non soumis à TVA : 0,00 €
TOTAL TTC : 31,68 €

Résumé de l'affaire en cours :

Date	Libellé	Débit	Crédit
28/05/2019	Facture N°19-023790		
28/05/2019	Chèque (Allizéo Web)	31,68 €	
28/05/2019	Solde de l'affaire		31,68 €

Facture soldée

**Consultez le Registre du Commerce et des Sociétés (Kbis, bilans, statuts, actes, états endettement)
par Internet : www.infogreffe.fr**

(*) Décrets n° 2007-812 du 10 mai 2007, n° 2016-230 du 26 février 2016 et n°2018-200 du 23 mars 2018

Page 1/1

SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE SAINT-ETIENNE
RCS SAINT-ETIENNE 343 328 142
36 rue de la Résistance - CS 50228 - 42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Membre d'une association de gestion agréée. Le règlement des
honoraires par chèque est accepté.
N° TVA intracommunautaire : FR 26343328142000 25

Coupon à joindre avec votre règlement

N° Facture 19-023790
Date Facture 28/05/2019
Montant à payer.. 0,00 €
Client DI00171293
Correspondant MME FAURE